

1 milliard d'euros de plus pour les startups françaises

En septembre dernier, le Président Emmanuel Macron annonçait 5 milliards d'euros d'investissement dans les startups françaises. 4 mois plus tard, un nouveau milliard vient s'ajouter à la cagnotte.

Temps de lecture : minute

13 janvier 2020

" Il faut qu'en 2025, on ait au moins 25 licornes ". En septembre dernier et à la veille de l'ouverture du France Digitale Day, sommet des startuppers, Emmanuel Macron dévoilait, devant un parterre d'investisseurs et d'entrepreneurs, le plan du Gouvernement pour aider l'écosystème startup à grandir vite et bien avec un objectif simple : faire briller le " génie français " en assurant la souveraineté numérique du pays et en créant des emplois.

Parmi les mesures présentées : une enveloppe de 5 milliards d'euros pour le financement late stage, financée à hauteur de 3 milliards d'euros par les grands groupes d'assurance et deux milliards d'euros par le capital risque.



À lire aussi

Emmanuel Macron : "Il faut qu'en 2025, on ait au moins 25 licornes"

Cinq milliards qui se transforment aujourd'hui en six milliards, grâce à l'ajout d'un milliard d'euros d'investissement au compteur, à dépenser sous trois ans : *"Vingt et une institutions ont signé et mettront 6,154 milliards d'euros sur la table sur les trois ans qui viennent, avec un objectif de 20 milliards à terme, pour le financement des startups technologiques"* en croissance, a déclaré le ministre de l'Economie et des Finances Bruno Le Maire à L'AFP, à l'issue d'un rendez-vous avec les assureurs français à Bercy. *"C'est du "vrai argent", j'ai demandé à chaque assureur de signer son parapheur, pour être bien sur que les engagements financiers arrivent bien à destination"*, a-t-il ajouté.

L'Etat mise sur une intervention minimale

Ministre de l'Economie, secrétaire d'Etat au Numérique, Président de la République, le gouvernement multiplie les interventions pour scander la

grandeur de la France et son ambition de concurrencer des géants comme Google ou Amazon. Mais s'il joue le rôle d'agrégateur financier pour aider les entreprises à croître et obtenir des fonds, il ne veut pas être celui qui décide. À long terme, il espère que son organisation permettra aux investisseurs de s'emparer eux-mêmes des allocations de financement.

" Pour faire vivre cette initiative, nous avons mis en place une organisation inédite, en réunissant les investisseurs dans une gouvernance ouverte et transparente. Elle permettra de sélectionner les meilleurs projets et de partager l'expertise, avec un objectif : faire grandir notre écosystème du financement de la tech en France ", indique le ministre de l'économie Bruno Le Maire.

Un système bien rodé

L'argent récupéré auprès d'assureurs et de bpifrance sera alloué à des fonds labellisés par un organe de gouvernance composé d'un comité exécutif et de deux comités techniques (l'un dédié aux startups cotées, l'autre aux non cotées) explique [Les Echos](#). Les projets dans lesquels seront investis ces 6 milliards seront choisis par des représentants des investisseurs. [Bpifrance](#) et le Trésor assisteront aux réunions, sans pouvoir prendre part aux votes.

Deux fonds, Eurazo et Partech, ont déjà affirmé leur volonté d'être labellisés pour investir dans des startups non cotées, en late stage. Aucune indication n'a encore été donnée concernant les entreprises cotées.

Le système a trois ans pour se mettre en place et tenter de faire de Paris et de la France, une terre d'innovations à la hauteur de ses concurrents étrangers.

Article écrit par Anne Taffin